

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 19

Artikel: Le rebouteur de Sa Majesté : [suite]
Autor: Loudier, Sophronyme
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189246>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

elles avaient été introduites par les Egyptiens. Mille ans avant notre ère, les prêtres de Dionysius, ou Bacchus, furent les premiers qui firent élever les théâtres et instituèrent les représentations dramatiques se rapportant au culte du dieu. Les architectes chargés de ces constructions tenaient au sacerdoce par l'initiation. On les appelait *ouvriers dionysiens*. Leur organisation offre une ressemblance frappante avec celle des francs-maçons. Ils avaient une initiation particulière, des signes et des mots de reconnaissance. Chacune de leurs communautés était sous la direction d'un maître et de présidents ou surveillants élus annuellement.

Dans leurs cérémonies secrètes, les frères se servaient symboliquement des outils de leur profession. Ils avaient des banquets et assemblées générales dans lesquels des prix étaient décernés aux ouvriers les plus habiles. Des personnes étrangères à l'art de bâtir étaient parfois agrégées à titre de patrons ou de membres d'honneur.

Cette corporation, principalement répandue en Egypte et en Syrie, fut probablement introduite en Judée lors de la construction du temple de Salomon, avec un nom différent sans doute, puisque les mystères judaïques ne se rattachent pas au dieu Bacchus.

Du reste, il existait fort anciennement en Judée une association religieuse dont on faisait remonter l'origine à l'époque de la construction du temple de Salomon. Ses membres sont désignés sous le nom de *Chevaliers du temple de Jérusalem*, parce qu'ils s'étaient associés particulièrement pour entretenir cet édifice et en orner les portiques.

C'est du sein de cette société qu'est sortie la célèbre secte des *esséniens*, dont les Juifs et les Pères de l'Eglise chrétienne ont parlé avec une égale vénération. Les communautés des esséniens étaient unies par le lien de la fraternité. Les biens de toutes étaient la propriété de chacune et tous les membres pouvaient en user pour leurs besoins personnels. Les esséniens se livraient à des professions mécaniques et construisaient eux-mêmes leurs habitations. Ils avaient des mystères et une initiation. Les aspirants étaient soumis à 3 années d'épreuves et, après leur réception, ils étaient décorés d'un tablier blanc.

(A suivre.)

LE REBOUTEUR DE SA MAJESTÉ

V.

Le 26 octobre, vers sept heures du soir, le carrosse royal, parti six jours auparavant, s'arrêta à la grille du Louvre.

Barthélemy Laffémas mit la tête à la portière; les gardes se rangèrent aussitôt.

Le carrosse arriva sous le vestibule du palais, entouré de tous les gens de service; le notable industriel mit pied à terre et tendit la main à son compagnon de voyage.

Celui-ci sauta lestement du véhicule et regarda, de son œil clair, les curieux accourus sur son passage.

— Nous sommes au Louvre, lui dit Laffémas, suivez-moi.

Antoine Fleurot se laissa conduire par le négociant; le comte de Praslin vint les recevoir au bas du grand escalier.

— Voulez-vous faire informer Sa Majesté que je suis

de retour, lui dit le commerçant, et que je lui amène la personne qu'elle attend ?

Un secrétaire des commandements se dirigea aussitôt vers la chambre du roi.

Marie de Médicis, le surintendant et la cour apprenaient en même temps la nouvelle; les médecins, l'œil presque menaçant, accoururent les premiers et devisagèrent insolemment le rebouteur.

Antoine Fleurot était, à cette époque, un homme de quarante ans, d'une taille au-dessus de la moyenne, la physionomie énergique, le regard expressif, et ne paraissant nullement intimidé de se trouver en si noble compagnie. Vêtu d'une longue veste de droguet et d'un pantalon de même étoffe, il tenait d'une main son chapeau de montagnard et de l'autre son bâton de voyage.

Le secrétaire des commandements revint près de Barthélemy Laffémas :

— Sa Majesté vous attend, dit-il.

Le négociant et Antoine Fleurot, conduits par un officier du palais, furent introduits dans la chambre du roi; la reine s'y trouvait avec Sully.

— Ah! mon ami Laffémas, que vous avez tardé à revenir! s'écria Henri de Navarre; vous le voyez, j'en suis au même point que le jour de votre départ.

— Sire, j'ai l'insigne honneur de présenter à Votre Majesté l'homme qui doit la guérir.

— C'est toi, reprit le roi en regardant le paysan, qui fais des cures si merveilleuses, m'a-t-on dit.

— Je fais ce que je peux, sire.

— Laffémas t'a-t-il raconté comment l'accident m'est arrivé ?

— J'en connais les moindres détails.

— Et que penses-tu que ce soit ?

— Avant de répondre, que Votre Majesté me permette de voir son cou.

— Vois, mon ami, et surtout vois bien; n'hésite pas à me toucher; sur ce point, je te donne carte blanche; ce n'est pas le roi de France à qui tu as affaire, mais un malade qui veut être guéri au plus vite; opère donc hardiment.

Antoine Fleurot déposa son chapeau sur un fauteuil et son bâton dans un coin de l'appartement, il s'approcha du lit, abaissa la couverture jusqu'aux épaules du roi, enleva les cataplasmes qui lui entouraient le cou, et pendant cinq minutes, examina attentivement le mal.

Les assistants le regardaient faire en silence.

— Eh bien! demanda Henri IV.

— Ce n'est rien, sire, répondit Antoine Fleurot, en ramenant la couverture sous le cou du monarque, demain vous serez debout.

— Demain, dis-tu? s'écria le roi tout joyeux.

— Je l'affirme à Votre Majesté; vous avez un torticolis, simplement.

— Et vous vous faites fort d'en débarrasser le roi en un jour, reprit Marie de Médicis d'un air visiblement incrédule, tandis que ces médecins n'ont pu le faire en douze ?

— Madame, je demande dix minutes, et le roi sera guéri.

Sully hocha la tête de gauche à droite, puis de droite à gauche en signe de dénégation.

— Ventre saint-gris! s'il en est ainsi, repartit le Béarnais, je te donne deux mille écus et te proclame le premier médecin de mon royaume.

— Je ne suis pas médecin, sire, mais un pauvre rebouteur.

— Soit! tu seras, alors, le premier des rebouteurs et tu exerceras en France tant qu'il te plaira.

— J'en remercie Votre Majesté à l'avance; demain donc je vous ferai ma visite à dix heures du matin, si

vous n'y voyez aucun inconvénient. Une longue table en bois, comme en recèlent sans doute les cuisines du palais, me sera nécessaire ; un tapis jeté dessus fera l'affaire, et c'est tout.

— La table sera ici à l'heure dite.

— Dans ce cas, sire, je vous souhaite le bonsoir.

(A suivre.)

Onna serveinta à profit.

La Rosalie à la martsauda étai à maitrè pè Mor-dze, tsi dâi dzeins que n'atatsivont pas lào tsins avoué dâi sâocessès et que ne tracivont pas après lè pourro po lào bailli oquiè. Assebin lè boutequi n'amâvont pas tant lè vairè veni adzetâ oquiè, kâ ravaudâvont tant, que l'étai onna misère dè lào veindrè. N'aviont pas manquâ dè fèrè dâi bounès z'aleçons à la Rosalie, rappoo à cein, et ellia serveinta, qu'avâi prâi la mouâ dè sè maitrès, étai asse rance et pegnetta què leu, et vu bin frémâ que l'arâi onco trovâ moïan dè martchandâ s'on lài avâi bailli oquiè po rein.

L'autro dzo, lo poustillon apportè tsi ellia dzeins onna letra que n'étai pas affrantcâ, et vo sédè que cein cotè lo drobllo. Lo poustillon tirè donc la senaille, et quand la Rosalie vint âovri, l'homme dè la pousta lài remet la letra ein recliameint 20 cenmes. La serveinta, à quoui n'étai pas possiblo dè bailli dè l'ardzeint sein fèrè rabattrè oquiè, vâo martchandâ ; mâ quand le vâi que n'ia rein à fèrè, le fâ âo poustillon : Se vo ne volliâi pas mè bailli ellia lettre po 15 centimes, vo pâodè la reimptâ, et le lài elliou la porta âo naz ein lài rebailleint la letra.

La Cécilienne, société chorale de Genève, donnera demain, dans le temple d'Aubonne, un concert dont le programme nous paraît des mieux composés. Ce sera pour les gens de la contrée, non seulement une heureuse occasion d'entendre de la bonne musique, mais de resserrer les liens d'amitié qui unissent depuis longtemps déjà Aubonnois et Genevois. On nous rappelle à ce sujet qu'en 1510 un traité de bourgeoisie, dont nous désirerions beaucoup connaître le texte, unissait les deux villes. — Espérons que cette charmante attention de la *Cécilienne* sera accueillie avec une vive reconnaissance et attirera de nombreux amis.

Ajoutons que le concert sera donné sous la direction de M. Bergalonne et avec le bienveillant concours de MM. Breitenstein, violoniste, et Hermann, récitant.

La fête que les **Amis gymnastes** nous préparent pour demain, au bois de Sauvabelin, nous promet d'être charmante et d'attirer une très grande affluence par la variété des distractions dont se compose son programme. Nous avons déjà vu les Amis gymnastes à l'œuvre, et nous savons qu'ils font bien les choses. Puisse leur jolie fête, dont le produit sera en partie affecté à des œuvres de charité, réussir en tous points. Allons donc nombreux demain applaudir cette vaillante jeunesse, pleine de vie, d'entrain et de généreux dévouement. Ne nous effrayons pas de la bise, si elle continue à souffler ;

les beaux chênes de Sauvabelin, déjà parés par le printemps, nous en garantiront. Quel mouvement il y aura là ! Représentez-vous cette foule groupée sur la lisière de la forêt, et tout autour de la pelouse ; la musique jetant aux échos d'alentour ses flots d'harmonie, et l'animation incessante qu'entretiendront le tir au flobert, à l'arc, le pottmar, le petit billard, les ciseaux, la course au sac, la bascule, le carrousel, l'arène pour la lutte aux jeux d'adresse, les travaux de gymnastique, le bal et que sais-je encore !... Voyez s'il vous plaît le programme, au bas duquel il y a du reste une ligne importante pour les Lausannois : *Consommation de premier choix !*

Un acteur suit l'enterrement d'un auteur dramatique dont il a souvent interprété les pièces. Il donne des signes visibles de deuil et de douleur. Au bord de la fosse, il éclate en sanglots. Quand la dernière pelletée de terre est jetée, il se retourne vers les assistants et, d'une voix altérée :

— Mesdames et messieurs, l'enterrement que nous avons l'honneur de représenter devant vous...

Il est interrompu par la stupéfaction générale.

Un farceur entre l'autre jour dans un magasin annonçant avec grand fracas une liquidation de 100,000 chemises, alors qu'il n'y en avait peut-être pas 200.

— Vous avez 100,000 chemises ? dit-il au patron.

— Oui, monsieur.

— Est-ce que vous êtes bien pressé dans ce moment ?

— Non, monsieur.

— Eh bien, je vais les essayer.

Réponse aux questions posées samedi :

La mère a 36 ans, le fils 15. Mot de l'énigme : *piéd*. Sur 18 réponses, deux seulement répondent juste aux deux questions : MM. Thuillard et Jacot, à Bex. La prime est échue à ce dernier.

Charade.

Ma première moitié vous dira la seconde

Et mon tout vous fera penser à bien du monde.

Prime : une chromolithographie.

Les amateurs de théâtre classique apprendront avec plaisir que mardi prochain, 11 mai, M. Talbot, sociétaire de la Comédie-Française, donnera, avec le concours d'artistes des principaux théâtres de Paris, une représentation de l'*Avare* et du *Médecin malgré lui*, de Molière.

L. MONNET.

La Vilhe melice dâo canton dè Vaud, par C. Dénéreaz, brochure de 32 pages, est en vente au bureau du *Conteur*. Prix : 60 centimes.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & fils, Lausanne.